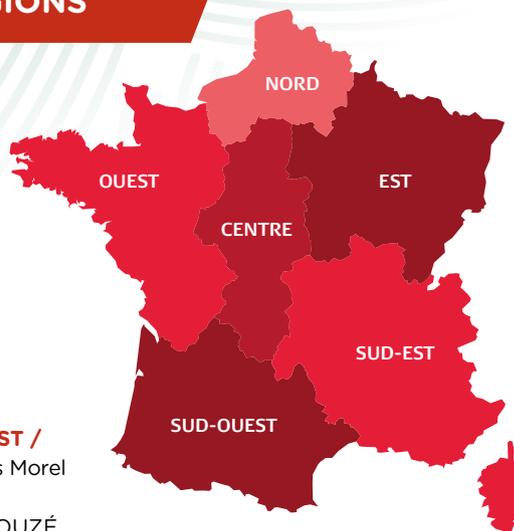


## NOTRE PRÉSENCE EN RÉGIONS



### / SEMAE OUEST /

29 rue Georges Morel  
CS 30054  
49071 BEAUCOUZÉ  
Cedex  
02 41 72 18 50  
[contact.ouest@semae.fr](mailto:contact.ouest@semae.fr)

### / SEMAE CENTRE /

Cité de l'Agriculture /  
13 avenue des Droits  
de l'Homme  
45921 ORLÉANS Cedex 9  
02 38 71 90 73  
[contact.centre@semae.fr](mailto:contact.centre@semae.fr)

### / SEMAE NORD /

137 rue des fusillés  
CS 90175  
59657 VILLENEUVE D'ASCQ  
Cedex  
03 20 61 28 50  
[contact.nord@semae.fr](mailto:contact.nord@semae.fr)

### / SEMAE SUD-OUEST /

39 chemin Virebent  
31200 TOULOUSE  
05 61 26 72 72  
[contact.sud-ouest@semae.fr](mailto:contact.sud-ouest@semae.fr)

### / SEMAE SUD-EST /

22 avenue des frères Lumière  
69008 LYON  
04 72 78 51 10  
[contact.sud-est@semae.fr](mailto:contact.sud-est@semae.fr)

### / SEMAE EST /

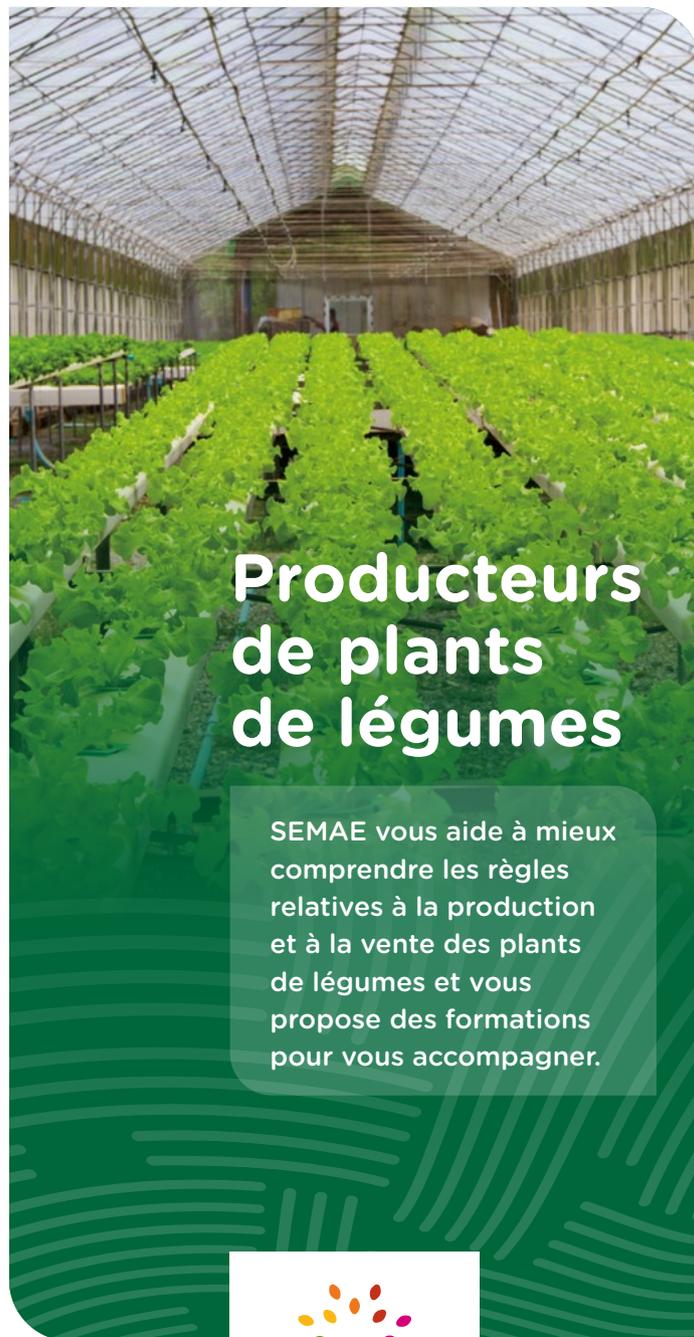
Maison des Agriculteurs  
2 rue Léon Patoux  
51664 REIMS Cedex 2  
03 26 04 46 51  
[contact.est@semae.fr](mailto:contact.est@semae.fr)



**semae**

Toutes les semences pour demain

44, rue du Louvre 75001 Paris - Tél : 01 42 33 51 12 - [www.semae.fr](http://www.semae.fr)



## Producteurs de plants de légumes

SEMMAE vous aide à mieux  
comprendre les règles  
relatives à la production  
et à la vente des plants  
de légumes et vous  
propose des formations  
pour vous accompagner.

D1768 © SEMMAE 06/2023 - Photos couverture : © iStock-Easy\_Company - Conception graphique : PLDB Création (14543)



**semae**

Toutes les semences pour demain

## LES RÈGLES DE COMMERCIALISATION DES PLANTS DE LÉGUMES

- Les règlements techniques de la production et du contrôle des plants de légumes.
- Les règles de commercialisation et d'étiquetage.
- Les 45 500 variétés d'espèces agricoles et potagères de différentes bases et Catalogues officiels.
- Les réponses à vos questions concernant les différents recours en cas de litige.

© SEMAE - Pierre Liobard



## L'ENREGISTREMENT PROFESSIONNEL

Pour produire et commercialiser des plants, il faut être enregistré chez SEMAE et, selon votre activité la déclarer auprès de la Direction de la Qualité et du Contrôle Officiel (DQCO).

Votre délégation régionale (voir au dos) vous donnera toutes les informations sur les règles de production et de commercialisation des plants de légumes.

© SEMAE - Karine Ramage



## DES FORMATIONS



Pour développer les compétences de vos équipes sur la production de plants, retrouvez les formations sur : [www.formation.semme.fr](http://www.formation.semme.fr)

Exemples :

- Parcours conduite d'une culture potagère sous serre.
- Les pratiques agroécologiques pour assurer la protection sanitaire en production de semences potagères.
- Maîtriser la production de semences potagères sous abris en Agriculture Biologique.

© SEMAE - Karine Ramage



[www.plantsdelegumes.org](http://www.plantsdelegumes.org)

Un site consacré aux plants de légumes et à leur production :

- Des conseils aux jardiniers pour réussir facilement leur potager.
- Des informations statistiques sur la production des plants potagers.
- Des résultats d'expérimentations.
- Les tableaux des produits de protection des cultures.
- Des informations sur le Passeport Phytosanitaire ...

© AdobeStock - Farknot Architect

